



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réseaux

Question écrite n° 21129

Texte de la question

Le premier équipementier de réseaux télécoms, l'entreprise chinoise Huawei Technologie, vient de remporter en France son deuxième contrat pour la fourniture d'un réseau de fibres optiques. M. Jérôme Rivière souhaite obtenir de M. le ministre de la culture et de la communication des précisions quant au choix de cette entreprise pour la prochaine installation du réseau optique de Free destiné à équiper 77 villes en internet. Il lui demande de quelles mesures il dispose en vue de favoriser la compétition des entreprises françaises exerçant dans ce secteur industriel. - Question transmise à M. le ministre délégué à l'industrie.

Texte de la réponse

La politique d'achat d'équipements de l'opérateur Free relève de la seule responsabilité de celui-ci et le Gouvernement n'entend pas faire de commentaire sur ce point. Le Gouvernement mène par ailleurs une politique active en vue d'améliorer la compétitivité de l'industrie française des télécommunications, à travers notamment le dispositif des pôles de compétitivité, le Réseau national de recherche en télécommunications (RNRT) dans le cadre de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et l'Agence de l'innovation industrielle, créée en août 2005 pour financer des grands projets industriels de long terme.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Rivière](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21129

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2003, page 5062

Réponse publiée le : 2 mai 2006, page 4713